

ce qui aurait dû être fait, j'aimerais pousser un peu plus loin l'examen de cette question.

Dans son discours au Ghana, le ministre du Commerce a dit ceci :

Rien ne saurait remplacer les conditions favorables qu'on nous accorde aujourd'hui sur le marché du Royaume-Uni.

Les honorables députés admettront que c'est là une déclaration en termes catégoriques. J'aurais cru qu'il pourrait y avoir des solutions de rechange qui pourraient être avantageuses pour les producteurs agricoles du Canada. Il reste, en tout cas, que l'argument du ministre du Commerce sur cet important sujet a un caractère négatif, restrictif et destructeur. Il fallait apporter une attitude positive, admettre que la grande période de prospérité qu'a connue le pays sous l'ancien gouvernement durant les dernières années quarante et les années cinquante s'est déroulée au moment où le gouvernement cherchait à libérer le commerce. Plutôt que d'essayer de préserver les régimes commerciaux actuels en dépit des circonstances, les ministres qui ont représenté le Canada à Accra auraient dû présenter des solutions pour accroître les échanges commerciaux.

Le ministre doit reconnaître que les pays qui font partie du Marché commun européen jouissent, depuis deux ans, d'une prospérité sans égale dans l'histoire contemporaine du monde. Soit dit en passant, j'ai été déçu cet après-midi lorsque le ministre des Finances a évalué l'importance du Marché commun en comparant, d'une part, le nombre de personnes qui habitent les pays qui en font partie, et le nombre de personnes qui font partie du Commonwealth, sans tenir compte du volume des échanges commerciaux, du pouvoir d'achat ou d'autres facteurs qu'il faudrait considérer en même temps que l'élément population. J'ai trouvé que le ministre aurait pu se servir d'un argument mieux choisi pour prouver ce qu'il essayait d'établir. Cette question doit être étudiée dans des cadres beaucoup plus vastes. Ce qui compte, ce n'est pas seulement le nombre de personnes qui sont visées par un marché particulier. Il y a bien d'autres facteurs dont il faut tenir compte, comme par exemple les possibilités du marché et son pouvoir d'achat.

Puis, le ministre du Commerce, cette fois, a employé une autre expression. Signalant le tort qui pourrait être causé si le tarif de préférence à l'égard des pays du Commonwealth était changé ou réduit, il a dit que, dans certains cas, toute modification de nos ententes commerciales actuelles avec le Royaume-Uni entraînerait un tort irréparable. Si le ministre avait réfléchi d'une façon constructive, il aurait formulé des propositions utiles, propres à

réduire les désavantages au minimum. Pareilles propositions auraient peut-être eu comme résultat de transformer les désavantages en grands avantages pour le pays. Je dis au ministre qu'il devrait envisager sous leur vrai jour certains des faits concernant le commerce que lors de l'étude d'un amendement dans le monde, et tâcher d'agir d'une façon utile et efficace, afin que le Canada puisse s'appliquer à trouver les moyens d'accroître son commerce, au lieu de se contenter d'admonester le Royaume-Uni à un moment où ce pays doit prendre une très grave décision. J'ajouterai que le gouvernement britannique saura, j'en suis sûr, prendre cette décision. Je suis déçu que notre gouvernement ne se soit pas attaqué à ces problèmes pour présenter une solution plus constructive.

Je ne veux pas parler de tous les aspects du commerce à l'occasion des crédits du ministère des Finances. Je limiterai toutefois mes observations, autant que possible, au rôle qu'ont joué les deux ministres à cette conférence. Toutefois, je signalerais qu'au cours des débats à la Chambre, tant lors de l'examen des crédits du ministre du Commerce que lors de l'étude d'un amendement à la motion relative aux subsides, les 24 et 25 avril derniers, pareille façon constructive d'envisager les choses était exposée de ce côté-ci de la Chambre. C'est, en effet, une initiative dans ce sens qu'il aurait fallu prendre. C'est le genre d'attitude qu'il aurait fallu adopter. Peut-être, à cette heure tardive, ne devrais-je pas traiter la question en détail, sauf pour dire qu'à mon avis, les deux ministres devraient voir à débarrasser les producteurs de notre pays d'une partie du fardeau qu'ils leur imposent. Ils devraient chercher à mettre tant nos industries primaires que secondaires dans une position où elles peuvent soutenir la concurrence au lieu de leur imposer aveuglément un fardeau après l'autre, comme ils le font maintenant.

Au cours des observations qu'il a faites à Accra, le ministre du Commerce a dit que le Commonwealth était lié par la coutume, la confiance et le commerce. Même s'il ne l'a pas dit littéralement, le thème de son argument, à ce moment-là, était : « Et le plus important des trois est le commerce. » Or, il me semble que la cohésion du Commonwealth est maintenue par beaucoup d'autres liens à part du commerce. Je suis loin de vouloir minimiser l'importance de ces échanges au sein du Commonwealth. Je ne souhaite nullement le faire et je tendrais plutôt à exagérer leur importance. Toutefois, je le répète, le Commonwealth, qui représente une si grande puissance dans le monde depuis tant d'années, est relié par bien autre chose que les échanges commerciaux. Cette hideuse parodie d'une citation